

Bande d'éveil à la vigilance conforme
à la norme NFP 98-351

AVANTAGES produits



Dispositif tactile destiné à alerter les personnes aveugles et malvoyantes (PAM) d'un danger imminent sur leur cheminement, tels que :

- Traversées de chaussée
- Bordures de quai ferroviaire
- Volées d'escaliers
- Passages pour piétons
- Arrêts de bus, tram
- Carrefours...
- Elles en détectent les reliefs au pied ou à la canne longue.



FACILE À POSER

- Grande souplesse
- Très bonne résistance à la déchirure, due à des fibres de renfort
- Encrassement faible



DURABLE

- Non jaunissante, teintée dans la masse
- Excellente anti-glissance grâce à la structure des plots
- Conformes à la réglementation
- Très bonne tenue aux UV et aux intempéries
- Grande stabilité dimensionnelle
- Très forte anti-glissance

CARACTÉRISTIQUES techniques

- Matériaux & conception**
- Fabriquée en résine méthacrylate
 - Coefficient de frottement AFPV est égal à 0.54
 - Les coefficients de frottement à l'état mouillé doivent être supérieur ou égaux à 0.40 Test SRT et 0.45 Test AFPV selon la norme P98-351.
 - Côtés chanfreinés
 - Dimensions conformes à la norme NFP 98-351

Norme Produit conforme à la norme NFP 98-351

Implantation obligatoire aux abaissés de trottoir des passages piétons lors de travaux sur voiries.
Suite au décret 2006-1657 du 21 décembre 2006 (Arrêté du 15 Janvier 2007 en précise les modalités)

Dimensions & poids

Petit format : Largeur = 400 mm – Longueur = 600 mm
Format intermédiaire :
Largeur = 420 mm – Longueur = 840 mm
Grand format : Largeur = 600 mm – Longueur = 840 mm

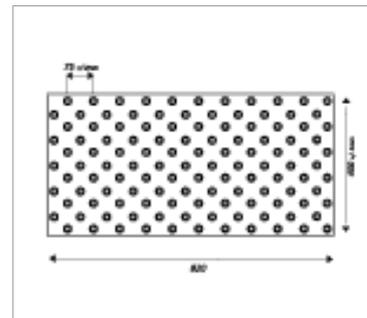
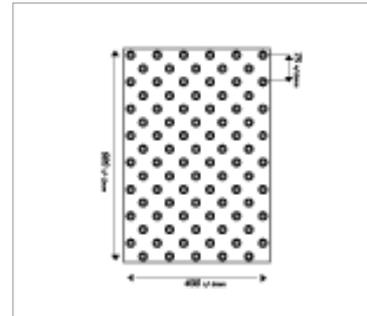
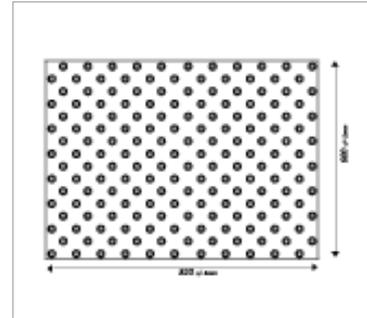
Pose Pose par collage avec colle à séchage rapide à appliquer à la spatule sur sol sec et nettoyé
Pot de 8 kg soit environ :

- 11 bandes podotactiles 400 x 600 mm
- 8 bandes podotactiles 400 x 820 mm
- 5 bandes podotactiles 600 x 820 mm

Ces données peuvent légèrement varier selon le support utilisé et son accroche

Stockage

- 1 an dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et du gel
- A température comprise entre 5°C et 30°C
- Ne pas manipuler en dessous de 5°C



BANDES
PODOTACTILES

CHEMINEMENT
PIÉTONS

Fiche Produit

RÉFÉRENCES

Désignation	Code
Bandes podotactiles 400 x 600 mm	561460
Bandes podotactiles 400 x 820 mm	561461
Bandes podotactiles 600 x 820 mm	561462
Colle pour bandes podotactiles Pot de 8 kg	561463

CONSEILS d'implantation



Le principe d'implantation

Le pas de freinage par rapport au nez de quai, au nez de marche, au bordure de trottoir, à la voie de circulation des véhicules **doit être de 50 cm (+/- 2 cm)**. Cette distance correspond à la distance d'arrêt de l'utilisateur malvoyant ou aveugle. Le dispositif est donc positionné **parallèlement à la limite du danger et à 50 cm**. (Cette distance de 50 cm est exceptionnellement réduite pour le cas d'un îlot-refuge)

IMPLANTATION SUR LES QUAIS D'ACCÈS AUX TRANSPORTS

Le dispositif comporte **une bande podo de largeur réduite** (modèle 40 cm) et doit impérativement être **implanté de manière continue** sur toute la longueur et **parallèlement à la bordure**.

IMPLANTATION FACE À UNE TRAVERSÉE DE VOIE

lorsqu'un marquage réglementaire de passage pour piéton existe, le dispositif doit être arrêté dès que l'abaissé de trottoir atteint les 5 cm de hauteur.

Implantation sur trottoir

Le dispositif comporte **une bande podo de largeur réduite de 40 cm**

pour les trottoirs à une largeur maximale inférieure ou égale à 1,90 m

Pour les trottoirs supérieurs à 1,90 m implanter le modèle 60 cm.

Implantation sur îlot-refuge

Voies d'une largeur supérieure à 2,70

Le dispositif comporte **deux bandes podo de largeur standard** (modèle 60 cm)

Voies d'une largeur 2,30 à 2,70

Le dispositif comporte **deux bandes podo de largeur réduite** (modèle 40 cm)

Voies d'une largeur 1,50 à 1,80

Le dispositif comporte **deux bandes podo de largeur réduite** (modèle 40 cm) juxtaposées.

IMPLANTATION EN HAUT DES VOLÉES D'ESCALIER (trois marches et plus)

Le dispositif comporte **une bande podo de largeur standard** (modèle 60 cm) qui doit être sur toute la largeur de l'escalier à 50 cm du nez de la première marche. La **bande podo de largeur réduite** (modèle 40 cm) est possible uniquement en haut des escaliers situés dans une installation ouverte au public et un établissement recevant du public.